

La maltraitance envers les personnes âgées et ses conséquences psychologiques*

Il est possible de diviser la maltraitance en plusieurs catégories (voir le Tableau ci-dessous). Avec le vieillissement de la population et l'éclatement des cellules familiales, de plus en plus de personnes seront victimes de maltraitance. Selon l'enquête nationale canadienne menée en 1992, 4% des personnes de 65 ans et plus étaient victimes de maltraitance (Lachs et Pillemer, 2004; Podnieks, 1992). Selon des données québécoises plus récentes, 6% des personnes âgées ont affirmé avoir été victimes de maltraitance durant la dernière année (CLAVA, 2014). Ces chiffres sont probablement sous-estimés, car plusieurs victimes préfèrent ne pas en parler pour ne pas être jugées, stigmatisées ou par peur des conséquences (Beaulieu et Bergeron-Patenaude, 2012; CLAVA, 2014).

Puisque la maltraitance est une source de stress importante pour les victimes, elle peut détériorer leur santé physique et augmenter leur détresse psychologique (CLAVA, 2014; Comijs, Penninx, Knipscheer et Van Tilburg, 1999). En effet, les problèmes de santé physique existants tels que des problèmes d'hypertension, respiratoires ou digestifs peuvent s'amplifier (Peake, Oelschlager et Kearns, 2000). Les victimes de maltraitance peuvent également souffrir d'inquiétudes excessives ou d'insomnie, les empêchant de fonctionner normalement, pouvant aller jusqu'à un repli sur soi ou même la dépression, augmentant ainsi les risques de suicide (Beaulieu et Bergeron-Patenaude, 2012; Mysyuk, 2015). Il est donc important d'intervenir rapidement afin de limiter les séquelles physiques et psychologiques.

Types de maltraitance	Exemples
1) Maltraitance physique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pousser une personne âgée ✓ Infliger des blessures physiques à une personne âgée ✓ Administrer inadéquatement des médicaments
2) Maltraitance psychologique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Crier après une personne âgée ✓ Rabaïsser et insulter une personne âgée ✓ Manipuler une personne âgée / faire du chantage affectif
3) Maltraitance à caractère sexuel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Poser des gestes indécents à caractère sexuel ✓ Avoir un discours à connotation sexuelle (p. ex., blagues à connotation sexuelle) ✓ Privation d'intimité
4) Maltraitance matérielle ou financière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Voler de l'argent ou des biens à une personne âgée ✓ Utiliser de façon abusive une

	procuration ou faire modifier un testament ✓ Exiger un loyer exagéré / hors proportion
5) Violation des droits de la personne	✓ Réprimer la liberté (d'expression ou physique) d'une personne aînée ✓ Imposition de restrictions ou normes sociales en raison de l'âge (âgisme)
6) Négligence	✓ Ne pas procurer les soins d'hygiène ou l'assistance à l'alimentation à une personne aînée en perte d'autonomie / la laisser à elle-même

Sources : Agence de la santé et des services sociaux, 2014; CLAVA, 2014; Ministère de la Famille et des Aînés, 2010.

Le Laboratoire d'Étude sur l'Anxiété et la Dépression gÉriatrique (LEADER : www.laboleader.ca) est fier de pouvoir compter sur la collaboration de l'organisme communautaire DIRA-Laval (<http://dira-laval.ca/>) afin de mettre sur pied une étude qui permettra de mieux comprendre les séquelles psychologiques vécues par les victimes de maltraitance. DIRA-Laval est un organisme créé en 2002 qui offre des services d'accompagnement aux victimes de maltraitance. Les services comprennent, entre autres, du soutien émotionnel, matériel et juridique. L'étude aura aussi comme objectif d'évaluer les effets bénéfiques de l'accompagnement offert par cet organisme lavallois. En unissant nos forces avec des gens du milieu communautaire, nous serons en mesure de mieux comprendre les séquelles pour les victimes afin d'améliorer la prévention, la détection et l'intervention dans les situations de maltraitance envers les personnes aînées.

* Je tiens à remercier Simone Gamm, étudiante au *honor* en psychologie (Université de Montréal), pour avoir rédigé plusieurs parties de ce texte.

Références :

- Agence de la santé et des services sociaux de Laval. (2014). *Portrait régional en matière de maltraitance envers les personnes aînées de Laval*.
- Beaulieu, M. et Bergeron-Patenaude, J. (2012). *La maltraitance envers les aînés. Changer le regard*. Québec, Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Comijs, H. C., et al. (1999). Psychological Distress in Victims of Elder Mistreatment: The Effects of Social Support and Coping. *Journal of Gerontology*, 54B(4), 240-245.
- Comité Lavallois en Abus et Violence envers les Aînés, CLAVA (2014). *Guide pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées*.
- Lachs, M. S. et Pillemer, K. A. (2004). Elder abuse. *The Lancet*, 364(2), 1263-1272.
- Ministère de la Famille et des Aînés (2010). *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées, 2010-2015*.
 Repéré à : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/documents/plan_action_maltraitance.pdf
- Mysyuk, Y., et al. (2015). Perspectives on the Etiology of Violence in Later Life. *Journal of Interpersonal Violence*, 5, 1-24.
- Peake, T. H., et al. (2000). Elder abuse: Families, systems, causes, and interventions. In F. W. Kaslow (Ed.), *Handbook of couple and family forensics: A sourcebook for mental health and legal professionals* (p. 400-425).
- Podnieks, E. (1992). National Survey on Abuse of the Elderly in Canada, *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 4 (1/2), 5- 58.